



VIVRE

A

MOUTHIERS-SUR-BOËME

Le mot du Maire

Carpentras, profanation d'un cimetière et de la dépouille d'un homme ; Royan, passage à tabac d'une enseignante "coupable" de ne faire que son devoir. Ce mois-ci, j'ai eu honte d'être Français. Mais j'ai repris espoir en voyant cette mobilisation, cette prise de conscience d'une classe politique responsable d'avoir joué avec ce monstre, lavé depuis longtemps dans les bas-fonds de notre peuple : "le racisme ordinaire".

Mais ne rejetons pas la faute sur le seul monde politique. Chacun de nous est responsable, ne serait-ce que de se taire, alors qu'il faut

convaincre, éduquer, former pour que la différence n'engendre pas la crainte ou la peur.

Y a-t-il de meilleurs moyens que les rencontres, le dialogue, la vie ensemble, pour effacer la peur imbécile et parfois meurtrière devant ceux que l'on ne connaît pas ?

Il ne faut pas penser que nous sommes exempts à Mouthiers de réflexes de nature xénophobe et raciste. Je peux témoigner de nombreuses petites phrases assassines, sous le couvert des meilleurs sentiments. Nous ne devons pas le permettre. Il nous faut sans cesse nous corriger et faire comprendre à chacun que le racisme n'est pas une opinion, mais un délit suivant la loi.

J'ai visité avec ma famille, le mémorial du camp de concentration de Dachau. J'invite ceux qui auraient la mémoire trop courte, ou trop sélective, à faire le voyage. Je serais très surpris qu'ils en reviennent intacts.

Le monument aux morts de notre commune témoigne de la lutte que notre peuple a été amené à livrer contre le facisme dominateur, intolérant et sûr de sa puissance.

Seront-ils morts pour rien ? Non j'en suis sûr, et le dernier sondage montre que l'immense majorité des Français (96 %) s'est déclarée horrifiée. Arrêtons donc de jouer à nous faire peur ! Faisons preuve de raison et mettons notre intelligence au service de de notre cœur.

Réunion du Conseil Municipal

du 11 mai 1990

PRÉSENTS : MM. Germon, Tamagna, Bureau, Jobit, Brégeas, Desvages, Dedieu, Gachinois, Mme Forgeron, MM. Lathière, Barbe, Mmes Manant, Vallat, Discour, MM. Bonnet, Thuillier. ABSENTS EXCUSÉS : Mme Porte, M. Cruzeize.

ECOLE MATERNELLE

M. le Maire présente au Conseil Municipal le résultat de la séance d'ouverture des plis suite à l'appel d'offres :

Récapitulation des offres moins disantes

Estimation TTC.....	5 576 749,00
1 TERRASSEMENT VRD Gatineau.....	368 407,00
2 GROS-ŒUVRE FMG Construction.....	780 745,70
3 CHARPENTE OSSATURE BOIS Merlot.....	811 217,46
4 COUVERTURE ZINGUERIE Rousseau Texier.....	286 089,32
5 ETANCHÉITÉ Roumagne.....	109 094,50
6 REVETEMENTS CLINS Ganne.....	68 674,97
7 REVETEMENT ENDUIT S/NERGALTO CFC.....	319 101,65
8 MENUISERIE ALUM-SERRURERIE Montboyer Metal.....	699 518,33
9 MENUISERIE INTÉRIEURE Pantaleon.....	251 337,91

10 CLOISONS SECHES Pantaleon.....	266 269,48
11 PLAFONDS SUSPENDUS Delhoume.....	206 993,43
12 CARRELAGE FAIENCE Tranchet.....	175 843,05
13 PEINTURE Safranic.....	158 518,88
14 REVETEMENT SOLS COLLÉS Sincomat.....	90 169,09
15 CHAUFFAGE-VMC Lousteau-Rippe.....	470 417,83
16 PLOMBERIE SANITAIRE Lousteau-Rippe.....	100 465,22
17 ELECTRICITÉ JM Aubin.....	229 354,61
18 EQUIPEMENT CUISINE Clim & Froid.....	48 890,47
TOTAL.....	5 441 108,90

Conseil Municipal (suite)

Après avoir examiné ces offres de prix et le choix fait par la Commission d'ouverture des plis, le Conseil Municipal accepte ces choix et autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire et notamment les dossiers de marchés.

VOYAGE A PETITE-ROSSELLE

M. le Maire présente au CM la maquette de la plaquette destinée aux municipalités de Petite-Rosselle et de Gross-Rosseln.

Les dernières mises au point pour le déroulement du voyage sont examinées et acceptées par tous.

Chiens Errants

Malgré des avertissements dans le bulletin, des propriétaires de chiens, inconscients de leur responsabilité, les laissent divaguer, au détriment de leurs voisins. Dans la mesure où le nom des propriétaires est connu, je demanderai dorénavant à la Gendarmerie de verbaliser. Je n'aime pas recourir à la contrainte, mais l'incorrection de certains ne me laisse pas le choix.

Bernard GERMON

Avis aux Apiculteurs

Conformément à l'arrêté préfectoral du 8 septembre 1989 (extraits ci-dessous), les propriétaires de ruches voudront bien se faire connaître au Secrétariat de Mairie

ARRETE n° 89/DSV/016 du 8/9/89

ART. 1 : Tous les ruchers du département sont considérés comme atteints ou susceptibles d'être atteints de varroase (*).

ART. 2 : Mesures applicables sur l'ensemble du département :

- les ruchers sont recensés et visités,
- les colonies sauvages ainsi que les ruches manifestement non entretenues doivent être détruites, les autofertiles municipales en ayant été préalablement informées.

ART. 3 : Le déplacement des ruches à l'intérieur du département est subordonné à l'exécution préalable d'un dépistage et le cas échéant d'un traitement effectué dans les conditions visées à l'article 2.

Les apiculteurs concernés doivent être en mesure de présenter à tous les agents chargés du contrôle de l'exécution du présent arrêté, une attestation établie par un agent sanitaire apicole.

ART. 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté entraînent outre les poursuites judiciaires, la consignation de tout le matériel apicole faisant l'objet de l'infraction jusqu'à l'application des mesures prescrites, constatées par les agents sanitaires apicoles.

COLLEGE DE LA COURONNE

M. le Maire présente au CM une demande de subvention émanant du Collège de La Couronne, concernant le voyage en Angleterre des élèves de 5e. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 12 voix contre 4 abstentions, vote contre toute participation financière de la commune.

AMENAGEMENT DU BOURG

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le marché d'ingénierie à passer avec M. Desgrez, architecte.

MJC

La commune accorde à la MJC une caution bancaire pour garantir une autorisation permanente de découvert auprès de sa banque.

BULLETIN MUNICIPAL

Le CTAA ayant cessé ses activités avec les communes, le Bulletin Municipal sera désor-

mais édité par COMPOSERVICES à Angoulême.

CAMPING

Le terrain envisagé pour créer un camping municipal n'étant pas mis à la vente, ni expropriable, le CM décide de maintenir, pour la saison, le camping à son emplacement actuel et envisage soit la location d'un bungalow sanitaire, soit la réfection du bâtiment existant, suivant le prix de revient.

PLANTATIONS

M. LATHIERE demande l'avis du CM quant à la plantation de géraniums sur le territoire de la commune dans le cadre du fleurissement des communes.

Après un débat très argumenté par rapport aux problèmes d'eau et d'arrosage, le Conseil Municipal décide à 8 voix pour, 5 abstentions et 3 contre, de faire effectuer les plantations ci-dessus.

Du côté de Koudougou

KOUDBI et sa troupe viennent de faire un court séjour à Mouthiers. Avec ses 20 danseurs et musiciens, il a animé les journées anniversaires d'Auchan, et donné un spectacle à Villebois.

Il a également voulu, entre deux spectacles, fêter par quelques danses, le mariage d'Anne DEDIEU. Son apparition a malheureusement été trop courte, mais pour faire fonctionner l'école Benebuerma, il doit donner le maximum de spectacles. Voici son emploi du temps cette année :

Janvier 90 : Tournée française dans les maisons de retraite de l'EDF.

Du 2 au 15 Avril : Italie, tournée pour EMMAUS International, et audience chez le Pape.

Du 15 Avril au 16 Mai : Ecosse pour l'année culturelle de Glasgow.

Du 17 au 19 Mai : Mouthiers (assemblée de l'association EASBK)

20 Mai : La troupe se sépare en deux. Une partie vers la Bretagne, Nancy et l'Allemagne, l'autre vers Annecy et le Sud-Est.

Du 21 Juin au 2 Juillet : Retour en Poitou-Charentes.

4 Juillet : Retour à Koudougou.

Fin Juin, début Juillet, nous pourrons voir la troupe au complet à Mouthiers.

Emploi du temps chargé, mais qui produit les seules recettes permettant d'accueillir 400 enfants, adolescents et adultes pour leur donner une formation, si nécessaire à la prise en main de leur propre développement.

Aidez-nous à les soutenir dans cette démarche responsable, courageuse et efficace.

ART. 5 : Le présent arrêté pourra être levé après la disparition de la maladie dûment constatée sur l'ensemble des ruches du département. (...)

(* On peut consulter l'arrêté et une documentation sur la maladie à la Mairie (NDLR).

APICULTURE : DEFENSE SANITAIRE

I : La Varroase en Charente l...

Par arrêté préfectoral, en date du 8 septembre 1989, la Charente a été déclarée département infecté de varroase.

Cet arrêté prescrit :

- que toutes les ruches du département soient soumises aux mesures de prophylaxie médicale.

- que cette prophylaxie soit conduite en utilisant les seuls produits médicamenteux autorisés et capables de vous apporter avec des garanties d'efficacité, la sécurité pour vos abeilles et le maintien de la qualité pour vos miels.

Les produits "miracle" ou à bon marché sont très vite sources de déconvenue.

II - Ne négligez pas pour autant la surveillance des autres maladies

• Les ruches affaiblies par l'acariose, les loques, les mycoses, etc... se prêtent tout particulièrement à la prolifération des varroas.

• Seules les colonies d'abeilles maintenues en bonne santé peuvent présenter un terrain favorable au développement d'une résistance acquise qu'il faut favoriser pour sélectionner ensuite les souches qui présenteront une aptitude à cette protection naturelle.

• Aussi, les ruches abandonnées ou manifestement négligées doivent être recensées et impitoyablement détruites.

III - Adhères au Groupement de défense sanitaire apicole dont la seule finalité est de vous apporter aide et conseils au plan sanitaire, dans la conduite de vos ruches. Dans le cadre de cette structure associative, un réseau d'agents sanitaires formés et contrôlés par la Direction des Services Vétérinaires est à votre disposition. Ne vous privez pas de l'assistance qu'ils sont en mesure de vous apporter.

Les personnes désirant adhérer au G.D.S.A. peuvent s'adresser à :

M. LARIGAUDERIE André
Etang de Baconneau
16000 ANGOULEME
Téléphone : 45 61 30 07

M.J.C. Infos

En arrivant au début de ce mois de juin, il n'est pas inutile de se retourner et de faire un rapide bilan, le mois écoulé étant d'ailleurs tout à fait exemplaire. Les réalisations peuvent se classer en deux grandes catégories : celles qui donnent une certaine satisfaction, celles qui apportent la déception.

Satisfaction, lors de la prestation donnée en l'église Saint-Hilaire par un ensemble de chorales et par un orchestre : la Chorale de la MJC, qui avait à une certaine époque donné des inquiétudes quant à son avenir, a su progresser, devenir un groupe capable de se produire devant un public. Les 30 choristes peuvent éprouver une certaine fierté et faire preuve d'ambition. Ils sont prêts, d'ailleurs, précisons-le, à accueillir de nouveaux membres.



Satisfaction encore pour ce qui concerne le Tennis de table, une activité qui, sous l'impulsion de son responsable, Jean Van den Bussche, n'a pas cessé de progresser. Au terme d'une saison exemplaire, l'une des équipes a non seulement obtenu sa montée en Division 2, mais encore remporté le Championnat Départemental de Division 3, réalisant ainsi un rêve.

Après les satisfactions, il faut évidemment parler des déceptions, sur lesquelles, lors des réunions, les membres du Bureau ont déjà commencé à réfléchir.

Déception apportée par le Spectacle de Clovis qui n'a rassemblé qu'un public tout à fait restreint. Faudrait-il remettre en cause la venue, à Mouthiers, de spectacles de qualité ? Non, bien sûr, puisque la MJC doit jouer un rôle moteur, dans le domaine de la curiosité. Il faudra bien, pourtant tenir compte des contraintes budgétaires...



Déception encore pour ce qui concerne les Expositions. Le souci, là aussi, a été de proposer une certaine qualité, tout en gardant en éveil une réelle curiosité. La salle permet d'apprécier au mieux les œuvres présentées. Faudrait-il croire qu'il est trop inhabituel de faire venir le talent dans un lieu qui se trouve à la portée de tous ? L'art ne nous semble pas fait pour dormir dans le silence de salles spécialisées mais vides... Il y aura donc encore des expositions à la Maison pour tous !

Le mois de juin commence au lendemain de la projection du film 'Le cercle des poètes disparus', film qui a fait un certain tapage il y a quelques semaines, construit sur une histoire émouvante.

Deux grands moments marqueront ensuite cette fin de saison :

- La Sortie, commune à la Gymnastique volontaire et au Patrimoine, qui donnera lieu à un pique-nique. Il est prévu, cette année, de se retrouver à la Fontaine des Bruns et de se promener ensuite dans les rochers proches.

- La Fête de la Danse, qui se déroulera dans la Salle polyvalente et permettra à tous de juger du travail et des progrès accomplis par les jeunes danseuses.

Signalons pour terminer que la Chorale chantera, le 24 Juin, au Foyer-Résidence et que le Club Photo présentera ses travaux, dans la salle d'exposition, du 23 au 31 Juin.

17 JUIN : Sortie GV + Patrimoine
24 JUIN : Chorale au Foyer-Résidence
30 JUIN : Fête de la Danse
23/31 JUIN : Exposition Club Photo

Cyclotourisme

Sorties de Juin

Le 3 87 km ⇔ Dignac, Rougnac, Charras (D 93), Combiers (D 25), La Roche-beaucourt, Blanzac, Jurignac, Mouthiers

60 km ⇔ Séparation à Charmant, Mouthiers.

Le 10 100 km ⇔ Blanzac, Péreuil, La Marguerie (D 12), Jurignac (D 130), Plassac (D 107), Villebois-Lavalette, Dignac (D 23), Torsac, La Couronne, Girac, Ma Campagne, Mouthiers.

78 km ⇔ Séparation à Torsac, Mouthiers.

Le 17 95 km ⇔ Torsac, Puymoyen, Le Petit Fresquet, Dirac, Ste-Catherine, Touvre, Sers (D 140), Dignac, Fouquebrune, Villebois-Lavalette, Ronsenac, Charmant (D 22 + D 5), Mouthiers.

70 km ⇔ Séparation à Fouquebrune, Mouthiers.

Randonnée du Sud-Charente à Barbezieux

Le 24 92 km ⇔ La Couronne, Breuty, La Tourette, Ma Campagne, Girac, Nersac, Chez Cagnon (D 84), St-Simeux, Châteauneuf, Hiersac, Echallat (D 14), Douzat, La Vigerie (D 53), Linars, St-Michel, Mouthiers.

78 km ⇔ Séparation à Hiersac, St-Saturnin, Trois-Palis, St-Michel, Mouthiers.

Le 1^{er} Juillet

102 km ⇔ Villebois-Lavalette, Rougnac, Charras, Mainzac, La Chapelle, Marthon, Ste-Catherine, Dirac, Torsac, Ronsenac, Mouthiers.

87 km ⇔ Séparation à Torsac, Mouthiers.

Toutes les sorties ont lieu à 8 heures.
Le rendez-vous est à la MJC.

"REGARDS"

EXPOSITION PRÉSENTÉE PAR LE
CLUB PHOTO
du 23 au 31 JUIN

Maison pour Tous
de 14 h à 18 h (sauf le samedi)

EXPOSITION-VENTE
Artisanat
Latino-Américain
à la MJC

Fête de la Danse

Samedi 30 Juin

21 HEURES
Salle Polyvalente

3^{ème} Rencontre Poétique de Mouthiers s/Boëme

N'hésitez pas à envoyer, dès maintenant un ou des poèmes MANUSCRITS, ou des dessins, à :
MJC Jules Berry - Rencontre Poétique 90-3, place de la Gare - 16440 Mouthiers

SC Mouthiers Foot

Les Résultats

EQUIPE A 1^{ère} ⇒ accède en Promotion de 1^{ère}
EQUIPE B 1^{ère} ⇒ accède en Promotion de 2^{ème}
JUNIORS ⇒ 3^{ème}
CADETS ⇒ 8^{ème} en première poule
 ⇒ 2^{ème} en deuxième poule
PUPILLES I ⇒ 3^{ème}
PUPILLES II ⇒ 5^{ème}
Jeunes sélectionnés (opération Guérin)
1^{ère} année : Tony Comby
2^{ème} année : Sébastien Combeau
POUSSINS I ⇒ 1^{er}
 II ⇒ 5^{ème}
 III ⇒ 2^{ème}

Les Poussins ont disputé les Poules Finales à Niort (Coupe de France Poussins) et également les Poules Finales aux Trois-Chênes (2 équipes).

EFFECTIFS : 135 licenciés, 27 dirigeants + accompagnateurs.

BRAVO à tous, petits et grands !

Journée "SPORTS POUR TOUS"...



...les femmes aussi

Entraide

L'association Intermédiaire "ENTRAIDE" à Montmoreau

17, rue du Boulivent - Tél. 45 24 04 76

se propose :

• d'AIDER les demandeurs d'emploi à trouver du travail en facilitant leur réinsertion professionnelle.

• d'APPORTER une main-d'œuvre temporaire aux industriels, artisans, commerçants, agriculteurs, pour des travaux saisonniers, occasionnels, de remplacement ou de surcroît d'activité.

Bureaux ouverts : du lundi au vendredi - de 8 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30.

Prévention Routière

Félicitations au jeune Edouard GONNE, élève de CM 2, qui représentera le canton à la Finale du Concours Départemental de la Prévention Routière.

Arrosage

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral, l'arrosage des pelouses est strictement INTERDIT.

Concours de Pêche

L'association "Turbrière et Loisir" vous attend nombreux pour son concours de pêche,

LE 4 JUIN 1990 À 9 H.
Inscription sur place (40 F).

Nombreux lots, buvette, casse-croûte.

Inscriptions Scolaires

• **ECOLE PRIMAIRE** : le Directeur recevra les familles :

- du lundi 18 au vendredi 22 juin, de 17 h à 19 h (sauf le mercredi),
- le samedi 23 juin, de 12 h à 13 h.

• **ECOLE MATERNELLE** : la Directrice recevra les parents :

tous les samedis de juin, de 9 h à 12 h (et éventuellement le soir après la classe, de 16 h 15 à 16 h 30).

Fête de la Maternelle

Retenez dès maintenant votre soirée du :

SAMEDI 23 JUIN

à 21 h, salle polyvalente,

Le thème en sera l'EUROPE.

CALENDRIER DES FÊTES

Mois de Juin

Du 1 ^{er} au 4	Fratrie de Pentecôte
Du 2 au 4	Voyage à Petite-Rosselle
Samedi 16	Fête de l'Ecole Primaire
Dimanche 17	Sortie pédestre

Samedi 23	Fête de l'Ecole Maternelle Don du Sang (à Blanzac)
Dimanche 24	Finale du Tournoi de Tennis
Mercredi 27	Sortie du Catéchisme
Samedi 30	Fête de la Danse

Mois de Juillet

Dimanche 1^{er} Jeux Inter-Villages de l'ADMR (à Vœuil)

Association CARNAVAL

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE se tiendra
le **VENDREDI 8 JUIN** à 20 h 30 à la Maison pour Tous

Toutes les associations de Mouthiers sont cordialement invitées.

**CECILE FORGERON
TOUTES ASSURANCES**

Grand-Rue
MOUTHIERS-SUR-BOËME
16440 ROULLET
Tél. : 45 67 82 85

Dans votre commune

Chaussures

DEDEU

ACHETEZ A MOUTHIERS
Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

C.D.M.R.

Calcaires et diorites
du Moulin du Roc
Carrière de Rouillet
45.66.34.44
Carrière de
Châteauneuf
45.66.23.05

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE - RÉNOVATION
DÉPANNAGE**



Alain
BENOIST

LA CROIX-GUILLAUD
16440 MOUTHIERS
tél. : 45 67 95 37

TRANSPORTS MARTY

Les Chaumes
MOUTHIERS / BOËME (Cite)
Tél. 45 66 41 27

**RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER**

ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES

J.-P. MANANT

16440 Mouthiers-sur-Boème
Tél. : 45 67 92 44

MICHEL SAUDOUX

PEINTURE - VITRERIE
Papiers Peints - Décor Revêtement Sols et Murs
Le Roc - 16440 MOUTHIERS
Tél. 45 67 94 65

JOBTT J.P.

FOURNITURES CERCUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITES ADMINISTRATIVES
Pompes funèbres - Articles funéraires
LA COURONNE
MOUTHIERS
Tél. : 45 67 49 21
Tél. : 45 67 93 03

Pic et PAC

mon nouveau marché
Rue de l'Église
MOUTHIERS
Tél. : 45 67 85 67

Entreprises S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis
Le Brisset . 16440 Mouthiers
Tél. 45.67.92.26

MECANICIEN

MOTOS - CYCLES - VEHICULES DIVERS
Dépôt GAZ - Toutes marques
Bernard Epaud
16440 MOUTHIERS LE BOURG
Tél. 45 67 82 65

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
FER BOIS P.V.C ISOLATION
LAMBRIS PARQUET CARRELAGE
DALLAGE**

JAMES RICHON

Zone d'emploi
16440 MOUTHIERS
Tél. 45 67 85 06

Peter RAMM

Menuiserie - Charpente - Echafaudage
16440 MOUTHIERS - Tél. 45 67 84 60

